



Observatoire du Réseau Cocagne

2023*

La transition écologique et sociale en actes

Nous sommes les travailleurs de la première ligne du social et de la nature. Celles et ceux pour qui « la fin du mois et la fin du monde » relèvent d'un même et unique combat. Impossible en effet, comme le souligne le président du Haut Conseil du Travail Social dans son dernier [rapport](#), de séparer les enjeux sociaux, des enjeux environnementaux.

Notre observatoire montre que 92 % des Jardins de Cocagne constatent les effets du changement climatique (avec entre autre des écarts de température de parfois 30° en une journée), mais ils sont 97 % à avoir développé, dans leur système de production, des actions réparatrices de la biodiversité. Ils sont également au service de leur territoire en apportant des contributions concrètes et professionnelles à ces enjeux, au sein des Projets Alimentaires Territoriaux, via la gestion écologique des espaces verts et naturels, une valorisation du patrimoine naturel, des activités pédagogiques et pour près des 2/3 des projets d'agriculture urbaine. 2/3 des Jardins de Cocagne ont également développé des actions de solidarité alimentaire, via les Paniers Solidaires notamment, une action concrète d'écologisation de l'aide alimentaire appelée de ses vœux par le Ministère des Solidarités.

Les Jardins constatent également que plus de 20% des salariés en parcours s'orientent vers le secteur agricole et l'entretien des espaces verts. Il y a là un vaste chantier de construction de parcours de formation spécialisés pour structurer des référentiels de compétences au service de la transition et accessibles aux personnes les plus éloignées de l'emploi (bien vivre alimentaire, agriculture de proximité, gestion écologique des milieux, logistique bas carbone etc.).

Nous appuyons en ce sens la démarche de l'OPCO Uniformation d'une « feuille de route » de la transition écologique et sociale pour le secteur de l'insertion par l'activité économique en 2024, soutenant ainsi des dispositifs de la planification écologique voulue par l'Etat (stratégie nutrition climat, biodiversité etc.). Cette feuille de route permettra de valoriser des innovations de l'IAE dans le cadre du chantier France Travail pour l'objectif du plein Emploi. Le dispositif d'aide à l'installation agricole "Fais pousser ton emploi", déployé au sein du Réseau en 2023, devrait élargir ses domaines de compétences et représenter une proposition phare pour les prochaines années.

Julien Adda,
Directeur du Réseau Cocagne

Sommaire

Introduction	01
Les Jardins de Cocagne en France aujourd'hui	02
 Une mission sociale axée sur le droit au travail des personnes en fragilité professionnelle	03
 Une mission agricole attachée au respect du vivant, pour défendre la terre	04
 Une mission alimentaire, territoriale, axée sur l'engagement de la population et la justice sociale	05
 Une mission d'inspiration des trajectoires économiques de la transition	06
La transition écologique et sociale en actes	07
A Cocagne, depuis 30 ans, l'action guide la réflexion	
La méthodologie de l'observatoire	08

* Chiffres clés au 31/12/2022 issus de l'observatoire annuel mené par le Réseau Cocagne.

Les Jardins de Cocagne en France aujourd'hui

Les Jardins de Cocagne sont présents dans :



régions administratives dont trois en outre-mer



départements



Le Réseau Cocagne, c'est :



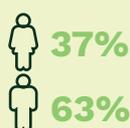
108

structures d'insertion réparties sur 125 sites de production



7 320

emplois au total (63% hommes / 37% femmes)



37%

63%



1,26 M

de paniers Cocagne distribués en 2022



10

porteurs d'un projet de création de Jardin de Cocagne ont été accompagnés en 2022



706 ha

de Surface Agricole Utile certifiée AB



79%

des Jardins ont, au moins, une autre activité économique au-delà de la production de légumes bio

Qu'est-ce qu'un Jardin de Cocagne ?

Par la production de légumes biologiques, vendus en circuit court sous forme de paniers hebdomadaires à un réseau d'adhérents consommateurs, les Jardins de Cocagne favorisent le retour à l'emploi de femmes et d'hommes en situation précaire et leur permettent de (re)construire un projet professionnel et personnel.

97%

des Jardins de Cocagne ont le statut associatif (3% sont des SCIC).

98%

des SIAE Cocagne sont des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) qui recrutent de façon non sélective les personnes les plus éloignées de l'emploi.





1

Une mission sociale axée sur le droit au travail des personnes en fragilité professionnelle



Qui sont les salariés en parcours accompagnés ?

6 220

salariés en parcours d'insertion sont accompagnés chaque année, dont :



34% de femmes



66% d'hommes

17% ont moins de 26 ans

63% ont entre 26 et 50 ans

20% ont plus de 50 ans

26% sont demandeurs d'emplois de moins d'1 an

22% sont demandeurs d'emplois depuis 1 à 2 ans

52% sont demandeurs d'emplois depuis plus de 2 ans



+ 3 pts

d'augmentation de la part des salariés de moins de 26 ans entre 2021 et 2022 (qui passe de 14% à 17%).



+ 7 pts

d'augmentation de la part des salariés au chômage depuis plus de 2 ans entre 2021 et 2022 (qui passe de 45% à 52%).

Les salariés en parcours cumulent en moyenne au moins 3 freins à l'emploi.

Les trois principaux freins à l'insertion sont :

- 1 le faible niveau de qualification (concerne **51%** des personnes accompagnées)
- 2 le manque de mobilité (concerne **42%** des personnes accompagnées)
- 3 la fracture numérique (concerne **34%** des personnes accompagnées)

Comment sont-ils accompagnés ?

1 100

salariés permanents les accompagnent, dont



56% de femmes



44% d'hommes

Dans un Jardin de Cocagne



Un accompagnant socioprofessionnel appuie en moyenne **23 salariés** en parcours*



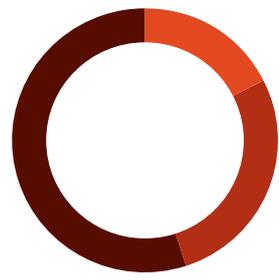
Un encadrant technique* gère, en moyenne, une équipe de **8 salariés** en parcours

*en équivalent temps plein



14 mois

c'est la durée moyenne passée sur un Jardin pour les salariés en parcours



- 43%** des salariés en parcours restent en CDDI* plus de 12 mois
- 37%** des salariés en parcours restent en CDDI* entre 6 et 12 mois
- 20%** des salariés en parcours restent en CDDI* moins de 6 mois



Les salariés en parcours suivent en moyenne **7 j.** de formation dans l'année.

*Contrat à Durée Déterminée en Insertion



52% Taux de sortie dynamique moyen

La sortie d'un salarié en parcours est qualifiée de dynamique si celui-ci va vers :

- un emploi durable (CDI, CDD ou intérim de plus de 6 mois),
- un emploi de transition (CDD ou intérim de moins de 6 mois, contrat aidé),
- une formation pré-qualifiante ou qualifiante,
- une autre structure d'insertion,
- mais aussi s'il prend sa retraite ou dispose d'une autre sortie reconnue comme positive.



2

Une mission agricole attachée au respect du vivant, pour défendre la terre



706 ha

de Surface Agricole Utile certifiée AB



des surfaces cultivées le sont sous serres



86% des surfaces cultivées sont dédiés au maraîchage biologique et **14%** dédiés à d'autres productions agricoles biologiques

48% 

des Jardins produisent des plants

34% 

des Jardins cultivent des légumes de plein champ

21% 

des Jardins pratiquent l'arboriculture

16% 

des Jardins cultivent des plantes à parfums, aromatiques et médicinales

Les salariés en parcours d'insertion qui sortent des Jardins de Cocagne avec un emploi vont travailler :

 pour **20%** d'entre eux dans le secteur agricole

 pour **19%** d'entre eux dans le secteur de la logistique et de la distribution

Le saviez-vous ?

Les Jardins de Cocagne appuient le développement des circuits courts bio dans leurs territoires :

 **83%**

des Jardins travaillent avec une organisation collective de producteurs bio

5 

un Jardin de Cocagne travaille en moyenne avec 5 producteurs bio locaux



3

Une mission alimentaire, territoriale, axée sur l'engagement de la population et la justice sociale



32 000

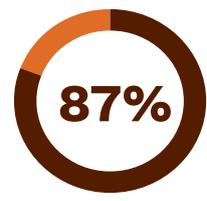
foyers adhérent aux Jardins de Cocagne pour profiter de leurs bons légumes bio !



points de retrait sont livrés en paniers Cocagne chaque semaine



de paniers Cocagne ont été distribués en 2022



des légumes des Jardins sont vendus en direct aux consommateurs (via les paniers et les marchés).



des Jardins vendent une partie de leur production à la restauration collective.

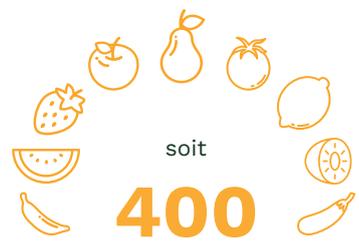
L'approvisionnement de la restauration scolaire en légumes bio locaux participe à la justice alimentaire. Le Réseau Cocagne réfléchit avec le Mouvement des Cuisines Nourricières à un système de commercialisation mobilisant toutes les parties prenantes.

Paniers Solidaires



+ de 107 300

Paniers Solidaires ont été distribués en 2022



tonnes de légumes et fruits frais, bio, locaux et solidaires.



7 332

familles sont adhérentes "solidaires".



+ de 1 300

ateliers cuisine et autres actions d'accompagnement alimentaire ont été réalisés en 2022





4

Une mission d'inspiration des trajectoires économiques de la transition



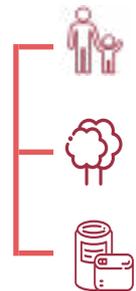
16,7 M€

sont générés par la vente de légumes bio



12,9 M€

sont générés par les activités de diversifications comme notamment :



Animations pédagogiques

Entretien d'espaces verts

Légumerie, conserverie, traiteur

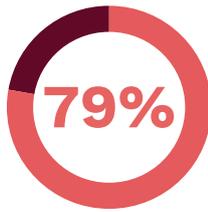


72%

des Jardins participent à un Projet Alimentaire Territorial



L'implication des Jardins dans des dispositifs territoriaux est en forte hausse (72% en 2022, contre 60% en 2021).



79%

des Jardins de Cocagne ont une **activité économique de diversification** (c'est-à-dire autre que le maraîchage biologique)



25

Jardins de Cocagne sont formés (ou en cours de formation) à l'**Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération**.



Le saviez-vous ?

Les Jardins de Cocagne créent du lien avec les entreprises locales :



82%

des Jardins bénéficient de points de dépôt de paniers au sein d'entreprises locales

78%



des Jardins organisent des visites de site et des présentations des métiers pour les salariés en parcours

52%



des Jardins sont soutenus par des fondations locales ou régionales

50%



des Jardins ont été sollicités pour participer à un club d'entreprises sur leur territoire



“Nous prenons soin de la terre nourricière qui maintient les êtres en vie.” [A travers leur nouvelle charte nationale](#), les Jardins de Cocagne ont réaffirmé, en 2022, ce qui est inscrit dans leur ADN : leur attachement au respect de l’environnement. D’une part, parce qu’en tant qu’agriculteurs, ils sont confrontés au quotidien au dérèglement climatique, d’autre part, parce qu’en tant qu’agriculteurs biologiques, ils sont convaincus que l’activité économique doit se penser en coopération avec le vivant. Les Structures d’Insertion par l’Activité Economique (SIAE), dont les Jardins de Cocagne, ont été pionnières de la transition écologique en expérimentant les modalités pratiques d’un certain nombre d’activités économiques écologiques (réemploi, paniers bio locaux...). Aujourd’hui, l’ambition du Réseau Cocagne est double :

- contribuer à un projet de société qui valorise le travail des personnes en situation de précarité au cœur du projet écologique (formation aux métiers de l’environnement, définition de nouveaux métiers, etc.)
- partir des pratiques de sobriété et d’entraide des habitants des quartiers pour proposer des projets de transition écologique des territoires pensés par et pour les personnes aux revenus limités (agriculture urbaine, bien-vivre alimentaire ...).

Des Jardins de plus en plus résilients



des Jardins observent les effets du changement climatique sur leur production



des Jardins mettent en place des actions visant à préserver la biodiversité

Adapter les modes de production



gestion de l’eau



diversification des cultures



blanchiment des serres



agroforesterie



haies



mares



zones enherbées



fleurs

S’engager dans la transition écologique

A travers toutes ces activités, les **6 220 salariés** en parcours sont **formés aux métiers** de la transition écologique.

40% des Jardins proposent des animations pédagogiques (**éducation à l’environnement, bien-vivre alimentaire**)

62%



des Jardins mènent des projets d’agriculture urbaine



33%

des Jardins font de l’entretien d’espaces verts ou d’espaces naturels

A Cocagne, depuis 30 ans, l'action guide la réflexion

Au quotidien, les Jardins de Cocagne, associations loi 1901 ou Société Coopérative d'Intérêt Collectif, s'engagent et expérimentent pour :



accompagner plus de 5 000 femmes et hommes chaque année à retrouver dignité et confiance via un travail valorisant



contribuer à un nouveau modèle d'alimentation engageant producteurs, consommateurs, collectivités dans la recherche d'une alimentation saine, diversifiée, locale et accessible à toutes et tous avec plus d'1 million de paniers de légumes bio distribués chaque année



démontrer que l'activité économique est compatible avec la préservation de l'environnement, de la santé des travailleurs et des consommateurs à travers la culture de plus de 600 ha de maraîchage biologique



inspirer les transitions écologiques et sociales des territoires ancrées dans l'économie sociale et solidaire et, plus récemment, dans l'économie de la fonctionnalité et de la coopération

Cet observatoire a pour objectif de suivre chaque année la progression de l'impact des Jardins de Cocagne partout en France **autour de ces 4 axes.**

La méthodologie de l'observatoire

Chaque année, le Réseau Cocagne recueille les données d'activité de ses adhérents. Principalement quantitatives, ces données sont déclaratives et portent sur l'année N-1. Elles sont analysées et compilées pour permettre une observation au niveau national. Les chiffres retenus et présentés dans ce document sont soit des médianes, soit des chiffres consolidés obtenus par extrapolation à partir des réponses collectées. Le taux de réponse des structures Cocagne se situe en 2023 autour de 75%.



**RÉSEAU
COCAGNE**

Réseau Cocagne

4, rue des Arpentis - 91 430 VAUHALLAN | Tél. : 01 43 26 37 84
email : rc@reseaucocagne.asso.fr | www.reseaucocagne.org

Association loi 1901 - Siret : 425 053 212 00030 - APE : 9499Z

L'observatoire du Réseau Cocagne est soutenu par :



Cofinancé
par l'Union
européenne